

Numéro	DL201216-KK02	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Décisions budgétaires	
Objet	Budget primitif 2021	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 30 janvier 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le 30 janvier à 9 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

Etaient excusées :

- Madame Catherine BONN-MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Sandra DIDELOT ayant donné procuration à Monsieur Serge SCHEUER

Nombre de conseillers présents :	33
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	22 janvier 2021
Date de publication délibération :	2 février 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	2 février 2021

II. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

4. BUDGET PRIMITIF 2021

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 1996 fixant les modalités de vote du budget primitif communal selon le plan de comptes M14 par nature et par opération en section d'investissement,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 dont les balances s'équilibrent comme suit par chapitre :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021
DEPENSES REELLES	23 573 130	24 560 060
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	100 000	85 000
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 448 580	5 602 360
012 - CHARGES DE PERSONNEL	13 000 000	13 210 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 501 450	5 169 600
66 - CHARGES FINANCIERES	485 000	440 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 100	53 100
DEPENSES D'ORDRE	3 450 870	2 865 340
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 300 870	615 340
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	2 150 000	2 250 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	27 024 000	27 425 400
SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021
RECETTES REELLES	27 024 000	27 425 400
013 - ATTENUATION DE CHARGES	466 500	466 500
70 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 210 470	1 247 500
73 - IMPOTS ET TAXES	20 826 130	21 289 400
74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	3 793 700	3 746 000
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	721 200	670 000
76 - PRODUITS FINANCIERS	4 000	4 000
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000	2 000
RECETTES D'ORDRE	-	-
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	27 024 000	27 425 400

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Chap.	OPERATIONS REELLES	12 706 200	9 840 860
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		350 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	12 000	580 000
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNT D'EQUILIBRE		7 858 660
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 443 500	2 200
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	432 000	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	212 440	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 127 260	
21	ECRITURES D'INVENTAIRE	1 000 000	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	50 000	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	904 000	
23	ECRITURES D'INVENTAIRE		1 050 000
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000	
201401	REHABILITATION ET EXTENSION EM LIXENBUHL	5 000	
201402	RESTRUCTURATION ET CONSTRUCTION EE LIBERMANN	5 796 000	
201901	TRAVAUX DE CONSTRUCTION HALL DE SPORT ET LOCAUX ASSOCIATIFS	1 120 000	
202101	EQUIPEMENT SPORTIF SCHLOSSMATT	100 000	
202102	SKATE PARC	500 000	
	OPERATIONS D'ORDRE	90 000	2 955 340
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		615 340
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		2 250 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000	90 000
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	12 796 200	12 796 200

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.

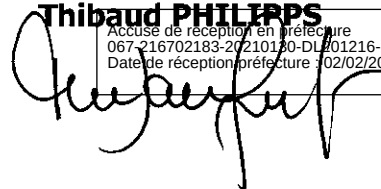
Pour : 25 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine

Abstentions : 10 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Pour extrait conforme
Le Maire

Thibaud PHILIPPS

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20210130-DL201216-KK02-DE
Date de réception en préfecture : 02/02/2021



Numéro	DL201216-KK02	3/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. Dépenses de fonctionnement

A. Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

B. Détail des dépenses réelles de fonctionnement

C. Détail des dépenses d'ordre de fonctionnement

II. Recettes de fonctionnement

A. Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

B. Détail des recettes réelles de fonctionnement

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. Dépenses d'Investissement

A. Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre

B. Détail des chapitres globalisés

II. Recettes d'Investissement

A. Détail des recettes réelles d'investissement par chapitre

B. Détail des recettes d'ordre d'investissement

Le budget primitif 2021, conforme aux orientations présentées lors de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2020, s'inscrit dans les ambitions du projet de mandature à savoir concilier une optimisation des charges de gestion et une allocation des ressources, permettant le développement des services et équipements nécessaires aux habitants et usagers.

Dans ce contexte, le budget 2021 s'élève à 37 266 260 euros en dépenses réelles, dont 24 560 060 euros en dépenses de fonctionnement et 12 706 200 euros en dépenses d'investissement.

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à 24 560 060 euros.

En déduisant les charges financières, les charges exceptionnelles et le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), ce poste passe à un montant de 23 981 960 euros, représentant le coût réel des services que la Ville propose à ses habitants.

Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 27 425 400 euros.

Calcul de l'épargne disponible :

L'épargne disponible constitue les ressources propres que la commune peut affecter au financement de la section d'investissement. Elle atteint un montant de 1 421 840 euros au budget primitif 2021.

	Budget Primitif 2021
RECETTES DE GESTION	27 419 400
- DEPENSES DE GESTION -	24 066 960
= EPARGNE DE GESTION	3 352 440
- INTERETS DE LA DETTE -	440 000
+ SOLDE PRODUITS - CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 100
+ SOLDE PRODUITS - CHARGES FINANCIERES	4 000
= EPARGNE BRUTE	2 865 340
- AMORTISSEMENT DE LA DETTE -	1 443 500
= EPARGNE DISPONIBLE	1 421 840

Numéro	DL201216-KK02	5/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Cette épargne disponible sera affectée en totalité au financement des dépenses d'investissement 2021.

I) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

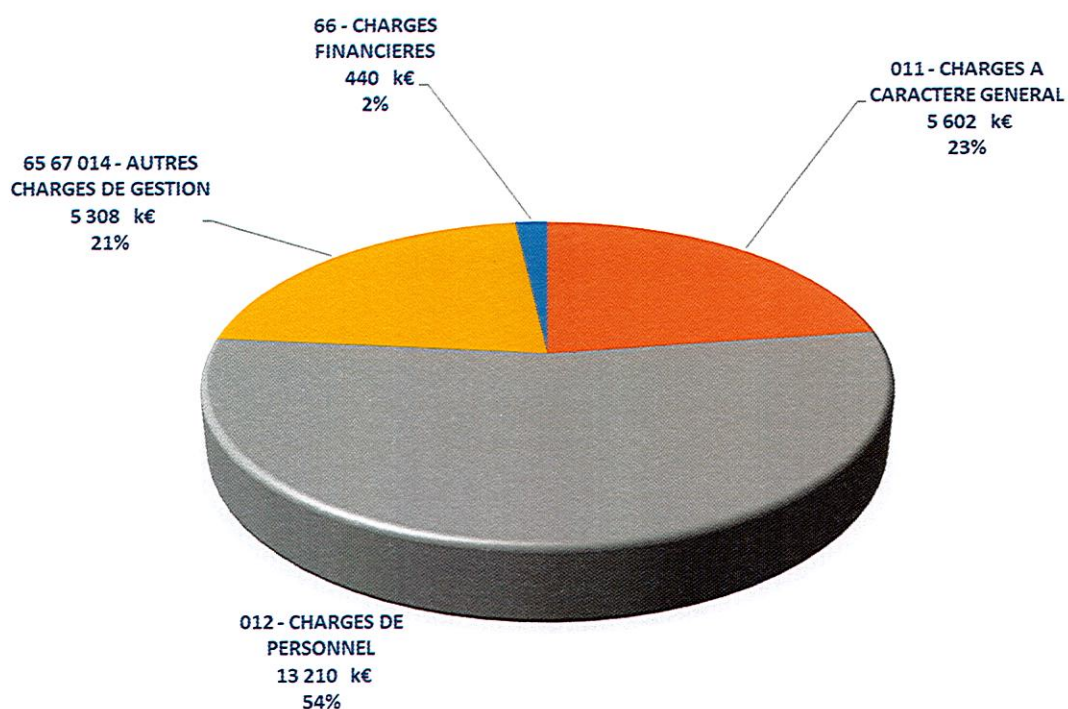
A. Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2021	CHAPITRE
	27 425 400	
Charges à caractère général	5 602 360	011
Charges de personnel	13 210 000	012
Autres charges de gestion	5 307 700	65/67/014
Charges financières	440 000	66
Dépenses d'ordre	2 865 340	023 / 042

B. Détail des dépenses réelles de fonctionnement

Montant des dépenses réelles de fonctionnement : 24 560 060 euros

Répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement :



Numéro	DL201216-KK02	6/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à **5 602 360 euros** (5 448 580 euros en 2020).

et se répartissent en quatre familles présentées ci-dessous :

- *Achat de matières et fournitures : 1 737 920 euros (1 675 050 euros en 2020)*

Eau, électricité, combustibles, carburants, alimentation, autres fournitures non stockées, fournitures d'entretien, fournitures de petit équipement, vêtements de travail, fournitures administratives, livres et fournitures scolaires

- *Services extérieurs : 2 950 145 euros (2 844 635 euros en 2020)*

Contrats de prestations de services, locations, charges locatives, entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, bois et forêts, matériel roulant et autres biens mobiliers, maintenance, primes d'assurances, études et recherches, documentation, versements à des organismes de formation, frais de colloques et séminaires et autres frais divers

- *Autres services extérieurs : 817 565 euros (827 365 euros en 2020)*

Honoraires, frais d'actes et contentieux, annonces et insertions, fêtes et cérémonies, catalogues et imprimés, publications, transports, réceptions, frais d'affranchissement, frais de télécommunication, services bancaires, cotisations, frais de gardiennage et frais de nettoyage

- *Impôts, taxes et versements assimilés : 96 730 euros (101 530 euros en 2020)*

Taxes foncières, impôts directs, taxes et impôts sur les véhicules et autres impôts

A noter qu'en déduisant du chapitre 011 « Charges à caractère général » le poste « Impôts, taxes et versements assimilés » de 96 730 euros, nous obtenons le montant des « autres achats et charges externes ».

Afin de permettre aux collectivités d'évaluer le niveau de ces charges par rapport aux communes de même strate au niveau national, la direction générale des finances publiques (DGfip) propose le ratio suivant : « Autres achats et charges externes » par habitant.

Pour la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, il s'élève à **201 euros** au budget primitif 2021 pour une moyenne nationale de communes de même strate de 287 euros.

Chapitre 012 : Charges de Personnel

Les charges de personnel brutes s'élèvent à **13 210 000 euros** (13 000 000 euros en 2020)

A noter qu'un montant de 466 500 euros est inscrit en recettes de fonctionnement, au titre des remboursements sur rémunérations. Les charges de personnel nettes, déduction faite des remboursements sur rémunérations, sont donc de 12 743 500 euros.

Comparaison des ratios d'Illkirch-Graffenstaden par rapport à la moyenne nationale des communes de même strate appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique :

Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement : **51,89%** pour une moyenne nationale de 59,66%

Dépenses de personnel / habitant : **464 euros** pour une moyenne nationale de 761 euros.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Ce chapitre comptabilise le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour un montant de 85 000 euros.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite pour un montant de **5 169 600 euros** (4 501 450 euros en 2020). Elle est composée à hauteur de 93 % de subventions de fonctionnement.

Affectation prévisionnelle des subventions de fonctionnement : 4 828 300 euros (4 181 500 euros en 2020)

Subvention société publique locale L'Illiade : 2 283 000 euros

Subventions « bons d'achats aidés » : 570 000 euros

Subventions sportives : 225 000 euros

Subventions développement social urbain : 13 000 euros

Subventions associations culturelles : 16 200 euros

Subventions développement durable : 10 200 euros

Subventions pour les écoles : 7 500 euros

Subventions jeunesse : 47 000 euros

Numéro	DL201216-KK02	8/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Subventions délégation de service public structures petite enfance : 1 256 500 euros dont subvention Midi-Tatie pour 177 500 euros

Subvention Centre Communal d'Action Sociale : 177 000 euros

Subvention Groupement d'Actions Sociales / CNAS : 60 000 euros

Subvention amicale du personnel : 65 400 euros

Subventions diverses associations : 97 500 euros

Chapitre 66 : Charges financières

Les charges financières s'élèvent à **440 000 euros** en diminution de 45 000 euros par rapport à 2020.

A titre de comparaison :

Charges financières par habitant – Ville d'Ilkirch-Graffenstaden : 16 euros

Moyenne de la strate (communes de 20 000 à 50 000 habitants appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique) : 28 euros

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 53 100 euros

(Titres annulés sur exercices antérieurs, amendes fiscales et pénales, autres charges exceptionnelles)

C. Détail des dépenses d'ordre de fonctionnement : 2 865 340 euros

Les dépenses d'ordre de fonctionnement comportent deux chapitres :

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 615 340 euros

Il représente l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement permettant de financer une partie des dépenses d'investissement.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transferts entre sections : 2 250 000 euros

Ce chapitre comptabilise les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

Numéro	DL201216-KK02	9/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

II) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

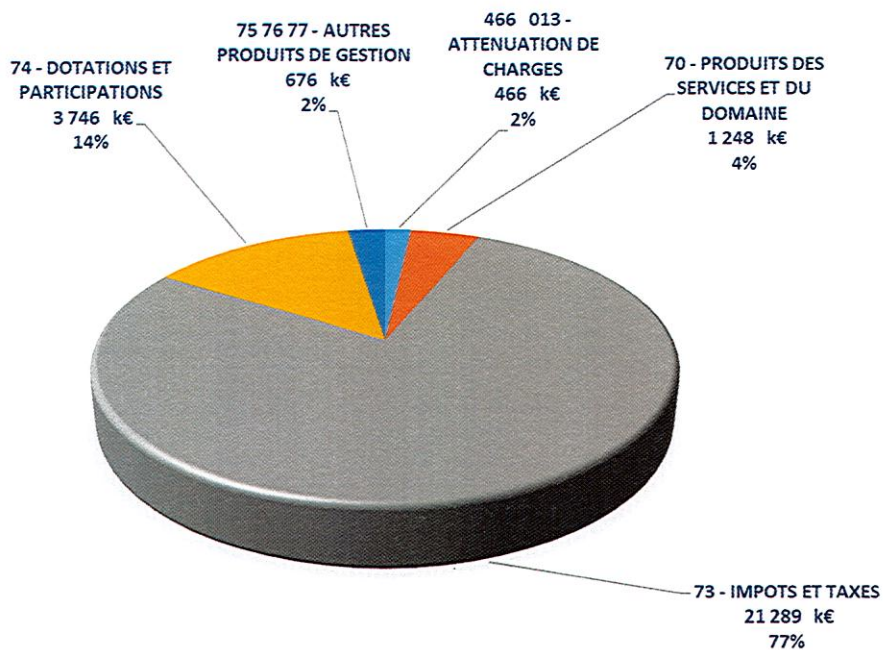
A. Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2021	CHAPITRE
	27 425 400	
Produits des services et du domaine	1 247 500	70
Impôts et taxes	21 289 400	73
Dotations, subventions et participations	3 746 000	74
Autres produits de gestion	676 000	75/76/77
Atténuation de charges	466 500	013

B. Détail des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement affichent un montant de **27 425 400 euros**.

Graphique de répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre :



Numéro	DL201216-KK02	10/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 1 247 500 euros

Les produits des services et du domaine comportent les recettes suivantes :

- Produits des concessions cimetière : 10 000 euros
- Inscriptions centre d'accueil maternel : 15 000 euros
- Inscriptions centre de loisirs post scolaire : 253 000 euros
- Inscriptions restauration scolaire : 472 000 euros
- Commissions restauration : 20 000 euros
- Inscriptions sport et vacances : 11 000 euros
- Inscriptions centre de loisirs sans hébergement : 191 000 euros
- Inscriptions centre socio-culturel : 24 000 euros
- Locations jardins familiaux : 25 000 euros
- Régie publicité d'Infograff : 35 000 euros
- Redevance d'occupation du domaine public – Site la Gravière : 165 000 euros dont 135 000 euros au titre de la redevance fixe
- Produits divers : 26 500 euros

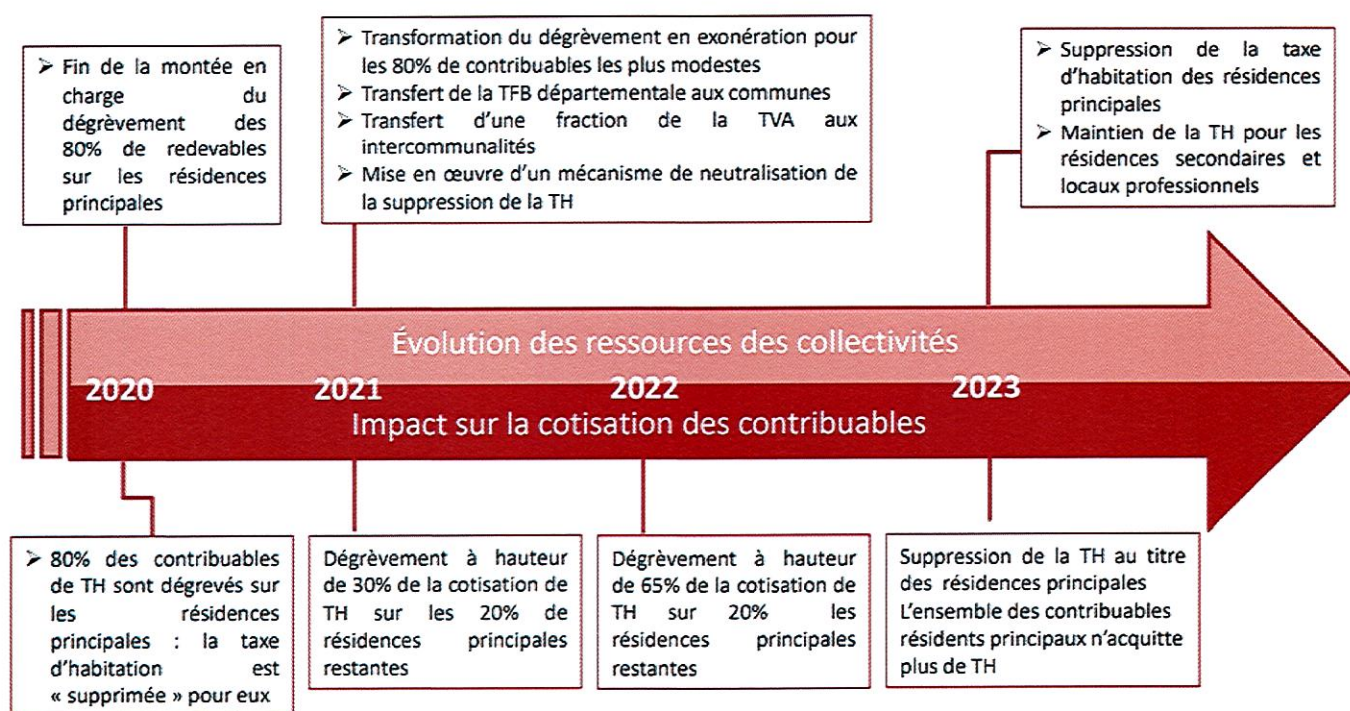
Chapitre 73 : Impôts et taxes : 21 289 400 euros

Détail :

- Impôts directs locaux : 13 934 000 euros

L'année 2021 marquera l'entrée en vigueur de l'acte 2 de la suppression de la taxe d'habitation (TH), votée par la loi de finances 2020.

Numéro	DL201216-KK02	
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	11/21



Ainsi en 2021, les dégrèvements TH se poursuivront. 30% de la cotisation TH sur les 20% de résidences principales restantes seront dégrévés.

Un budget primitif établit sans augmentation des taux d'imposition.

Tableau récapitulatif des taux d'imposition de la Ville d'Ilkirsch-Graffenstaden et des moyennes nationales pour les communes de même strate :

	Taux d'imposition au 01/01/2021	Taux moyen de la strate
TAXE D'HABITATION	17,03%	20,05%
TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES BATIES	14,91%	23,35%
TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES NON BATIES	59,00%	54,06%

- Attribution de compensation : 5 272 500 euros
- Dotation de solidarité communautaire : 423 000 euros
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 800 000 euros
- Taxe sur l'électricité : 500 000 euros
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 140 000 euros
- Taxe sur les pylônes électriques : 65 000 euros

Numéro	DL201216-KK02	12/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

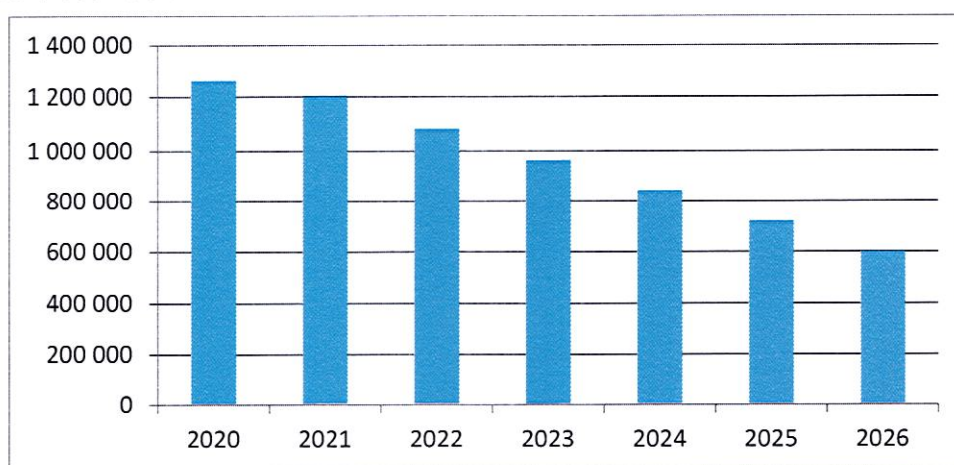
- Droits de place : 64 000 euros
- Redevances relatives aux baux emphytéotiques : 88 000 euros
- Divers : 2 900 euros

Chapitre 74 : Dotations, subventions, participations : 3 746 000 euros

Les éléments de ce chapitre sont :

- Dotation forfaitaire : 1 200 000 euros

Prévision d'évolution de la dotation forfaitaire sur le mandat :



- Allocations compensatrices : taxe d'habitation / taxes foncières / dotation unique fiscalité professionnelle : 478 000 euros
- Dotation de solidarité urbaine : 300 000 euros
- Mécénats culturels : 80 000 euros
- Participation du conseil départemental dans le domaine de la culture : 28 500 euros
- Participation conseil départemental - centre socio-culturel (CSC) : 53 800 euros
- Subvention CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse (CEJ) : 1 009 000 euros
 - Dont :*
 - CLSH : 96 000 euros
 - Périscolaire : 213 000 euros
 - Petite enfance : 580 000 euros

Numéro	DL201216-KK02	13/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Sport et vacances : 5 000 euros

Remboursement sur rémunérations de divers postes (CSC, coordinatrice petite enfance, coordinateur jeunesse, poste relais des assistantes maternelles et poste lieu d'accueil parents enfants) : 85 000 euros

Centre socio-culturel : 30 000 euros

- Subvention CAF dans la cadre de la prestation de service ordinaire (PSO) : 422 600 euros

Détail par activités :

CLSH : 34 000 euros

Périscolaire : 190 000 euros

Petite enfance : 46 600 euros

Centre socio-culturel : 152 000 euros

- Participation CTS espaces verts du Tram : 8 000 euros
- Subventions Eurométropole - Culture : 113 000 euros
- Produits divers : 53 100 euros

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 670 000 euros

Ce chapitre comprend les loyers, les locations diverses, la refacturation des charges de la médiathèque à l'Eurométropole et la refacturation de charges à la société publique locale L'Illiade pour un montant de 387 000 euros.

Chapitre 76 : Produits financiers : 4 000 euros

Dividendes Electricité de Strasbourg Réseaux et SACICAP-Alsace Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 2 000 euros

Ce chapitre comptabilise principalement le poste « mandats annulés sur exercices antérieurs » et les indemnités de sinistre.

Chapitre 013 : Atténuation de charges : 466 500 euros

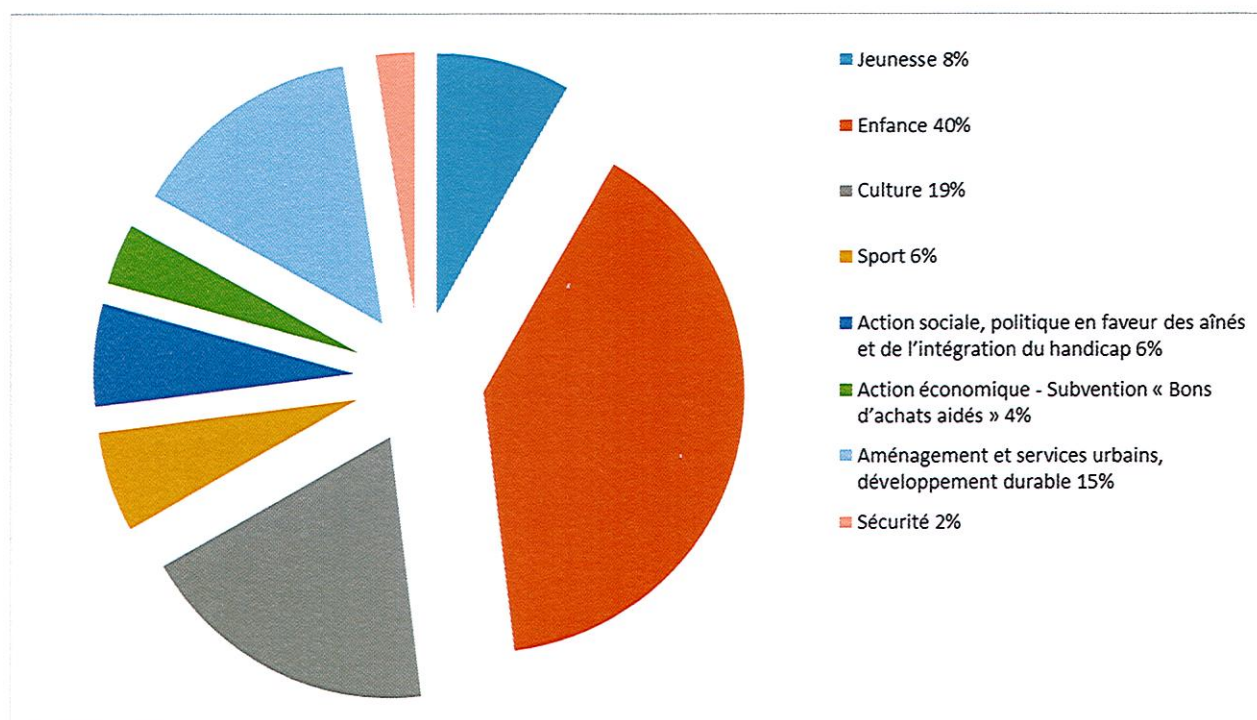
Ce chapitre se compose essentiellement des remboursements sur rémunérations et de la participation des agents au titre des chèques restaurant.

Numéro	DL201216-KK02	14/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Au vu des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement, la Ville dégage une épargne disponible de 1 421 840 euros, lui permettant de financer une partie de sa section d'investissement.

Une répartition analytique des dépenses de fonctionnement permet d'évaluer leur montant par secteur d'activités :

- Jeunesse : 1 241 680 euros dont CLSH, quote-part CSC, sport et vacances, actions en faveur de la jeunesse)
- Enfance : 5 943 398 euros dont enseignement, petite enfance, quote-part CSC
- Culture : 2 792 240 euros
- Sport : 939 100 euros
- Action sociale, politique en faveur des aînés et de l'intégration du handicap : 941 203 euros dont développement social urbain, CCAS, centre de soins, Lieu d'accueil parents enfants, quote-part du CSC, Pôle des aînés
- Action économique - Subvention « Bons d'achats aidés » : 570 000 euros
- Aménagement et services urbains, développement durable : 2 160 850 euros
- Sécurité : 362 510 euros



Numéro	DL201216-KK02	15/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à 12 796 200 euros dont 12 706 200 euros de dépenses réelles d'investissement.

A. Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre

REMBOURSEMENT D'EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1 443 500
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000
TAXE D'AMENAGEMENT	12 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	212 440
OPERATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT	7 521 000
REHABILITATION ET EXTENSION ECOLE MATERNELLE LIXENBUHL	5 000
CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE LIBERMANN	5 796 000
TRAVAUX DE CONSTRUCTION HALL DE SPORTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS	1 120 000
EQUIPEMENT SPORTIF SCHLOSSMATT	100 000
SKATE PARC	500 000
ETUDES HORS OPERATIONS PLURIANNUELLES, LOGICIELS ...	432 000
ACQUISITION DE DIVERS EQUIPEMENTS (Mobilier, Réserves foncières, matériel techniques ...)	1 127 260
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - ECRITURES D'INVENTAIRE	1 050 000
TRAVAUX HORS OPERATIONS PLURIANNUELLES	904 000
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	12 706 200

Numéro	DL201216-KK02	16/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 novembre 2018, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a souhaité la création d'une autorisation de programme pour l'opération 201402 « Construction de l'école élémentaire Libermann ».

Il est budgété un crédit de paiement de 5 796 000 euros pour 2021.

B. Détail des chapitres globalisés

Chapitre 21 : Acquisition de matériel et mobilier : 2 127 260 euros

- Compte 2111 : Terrains nus : 10 000 euros
- Compte 2116 : Aménagement cimetière : 12 000 euros
- Compte 2121 : Plantations d'arbres et d'arbustes : 7 000 euros
- Compte 2128 : Autres agencements et aménagements : 1 085 000 euros

Dont :

Aménagement aire de jeux : 70 000 euros

Aménagement et agencement espaces verts : 15 000 euros

Ecritures d'inventaire : 1 000 000 euros. Il s'agit de transfert de valeur patrimoniale du chapitre « Immobilisations en cours » au chapitre « Immobilisations corporelles ».

- Compte 21538 : Autres réseaux : 5 000 euros
- Compte 2158 : Matériel et installations techniques : 446 800 euros

Dont :

Mobilier urbain : 15 000 euros

Matériel développement durable : 2 000 euros

Matériel et outillage techniques pour l'entretien des bâtiments : 15 000 euros

Outillage et matériel service électricité : 96 500 euros

Matériel et outillage techniques pour les espaces verts : 28 000 euros

Matériel gymnases : 10 000 euros

Revêtement de sol salle Handball Complexe Lixenbuhl : 150 000 euros

Matériel Zone sportive Schweitzer : 30 000 euros

Contrôle d'accès à badge Gymnase des quatre vents : 40 000 euros

Matériel et outillage techniques en matière sécurité : 25 000 euros

Matériel service Parc et Transport : 4 500

Matériel service manifestation : 20 000 euros

TBI écoles maternelles : 4 500 euros

Matériel écoles : 4 300 euros

Numéro	DL201216-KK02	17/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Stores école maternelle de la Plaine : 1 000 euros

Divers : 1 000 euros

- Compte 2168 : Archives, collections et œuvres d'art : 3 500 euros
- Compte 2181 Installations générales et agencements informatiques et téléphoniques : 40 000 euros
- Compte 2182 : Matériel de transport : 149 000 euros
- Compte 2183 : Matériel de bureau et matériel informatique : 240 000 euros
- Compte 2184 : Mobilier : 75 440 euros
- Compte 2185 : Cheptel : 6 500 euros
- Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles : 47 020 euros

Dont :

Matériel dans les écoles : 16 380 euros

Matériel Police municipale : 10 000

Instruments de musique : 7 800 euros

Matériel restauration scolaire : 1 190 euros

Matériel Parc Friedel : 1 000 euros

Matériel fleurissement : 2 000 euros

Equipements ludiques pour les aires de jeux : 5 000 euros

Matériel centre socio-culturel : 2 000 euros

Divers : 1 650 euros

Chapitre 23 : Travaux (hors opérations) : 904 000 euros

- Compte 2312 : Travaux terrains : 177 000 euros

Dont :

Travaux d'aménagement urbain et pose de mobilier urbain : 15 000 euros

Travaux terrain de renaturation : 4 000 euros

Travaux d'enrobés – Eclairage public : 8 000 euros

Travaux espaces verts urbains – Ecoles : 150 000 euros

- Compte 2313 : Immobilisations en cours - Travaux : 438 000 euros

Dont :

Enveloppe affectée au budget participatif : 100 000 euros

Travaux bâtiments administratifs : 70 000 euros

Travaux salles de sport, gymnases : 10 000 euros

Numéro	DL201216-KK02	18/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Travaux école élémentaire Lixenbuhl (traitement phonique et création d'un lieu de stockage) :

21 000 euros

Travaux école élémentaire des vergers : 20 000 euros

Travaux école maternelle Libermann (Traitement phonique salle de jeux) : 4 000 euros

Travaux accessibilité handicap : 55 000 euros

Travaux Vill'A : 80 000 euros

Travaux aménagement forum de l'Il : 60 000 euros

Travaux bâtiments – énergie : 18 000 euros

- Compte 2315 : Travaux d'installation matériel technique : 289 000 euros

Dont 275 000 euros affectés à l'éclairage public

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (hors opérations) : 432 000 euros

- Compte 2031 : Frais d'études : 157 000 euros

- Compte 2051 : Logiciels et licences : 250 000 euros

- Compte 2033 : Frais d'insertion marchés publics : 25 000 euros

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées à des tiers : 212 440 euros en forte augmentation par rapport à 2020 soit + 115 040 euros

Le détail suivant présente les évolutions significatives par rapport à 2020.

- Subventions d'équipement à destination des associations : 60 090 euros

- Subventions d'équipement – domaine sportif : 10 000 euros

- Subventions d'équipement – personnes de droit privé dans le domaine de l'aménagement urbain : 30 000 euros (+ 10 k€)

- Primes d'équipement Assistants(es) maternels (les) : 25 000 euros (+25 k€)

- Primes d'équipement personnes de droit privé dans le domaine de l'environnement dont primes vélo à assistance électrique : 10 000 euros (+ 10 k€)

- Fonds de concours Eurométropole Fibre noire : 50 000 euros (+ 50 k€)

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : 1 443 500 euros

- Compte 165 : Remboursement de cautions pour les jardins familiaux : 2 500 euros

- Compte 1641 : Remboursement du capital de la dette : 1 441 000 euros

Boîte de réception en préfecture
067-216702183-20210130-DL201216-KK02-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2021

Numéro	DL201216-KK02	19/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Chapitre 10 : Taxe d'aménagement : 12 000 euros

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 4 000 euros

Cette enveloppe budgétaire prévisionnelle correspond au poste « Dépôt et cautionnement versés ».

II) RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 12 796 200 euros dont 8 855 860 euros de recettes réelles et 2 940 340 euros de recettes d'ordre.

A. Détail des recettes réelles d'investissement

Chapitre 16 : Dépôts et cautionnements reçus – Jardins familiaux : 2 200 euros

Chapitre 16 : Emprunt d'équilibre : 7 858 660 euros

Chapitre 10 : Apports, dotations et réserves : 580 000 euros

Chapitre 23 : Ecritures d'inventaire : 1 050 000 euros

Chapitre 024 : Produits de cessions d'immobilisations : 350 000 euros

Cette inscription correspond au produit de la vente d'un immeuble situé route du Neuhof.

Numéro	DL201216-KK02	20/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

B. Détail des recettes d'ordre d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transferts entre sections : 2 250 000 euros

Ce montant correspond à la contrepartie des écritures de dotations aux amortissements en dépenses d'ordre de la section de fonctionnement.

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 615 340 euros

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales : 90 000 euros

Numéro	DL201216-KK02	21/21
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

En résumé, le budget primitif 2021 présente un montant de dépenses d'équipement (investissement courant + programme pluriannuel d'investissement) de 9 979 000 euros comme détaillé ci-dessous en k€ :

	Exercices antérieurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL 2021 à 2026
TOTAL ANNUEL EQUIPEMENT		9 979	10 328	9 030	9 186	6 500	5 500	50 523
Investissements courants		2 463	1 500	1 500	1 500	2 500	2 500	11 963
Programme pluriannuel d'investissement		7 516	8 828	7 530	7 686	4 000	3 000	38 560
<i>Dont</i>								
<i>Réhabilitation école maternelle Lixenbühl</i>	3 536	5						3 541
<i>Construction nouvelle école Libermann</i>	1 589	5 796	4 838					12 223
<i>Hall de sport</i>	26	1 120	3 990	5 780	4 686			15 602
<i>Vestiaire tribune Schweitzer</i>				950	3 000	2 000		5 950
<i>Pôle Petite enfance et maison des services</i>	12					2 000	3 000	5 012
<i>Etudes équipement sportif Schlossmatt</i>		100						100
<i>Marché couvert</i>				800				800
<i>Skate Parc</i>		500						500

A cela se rajoute le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » pour un montant de 212 440 euros.

La section de fonctionnement est établie sur un scénario ne prévoyant pas d'augmentation des taux d'imposition. Elle dégage toutefois un autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement de **2 865 340 euros**.

En se projetant sur la période 2021-2026, le montant d'équipement prévisionnel s'élèverait à 50 523 000 euros (cf tableau précédent). Au vu des hypothèses retenues en matière d'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden prévoit un recours à emprunt maîtrisé portant l'encours prévisionnel de la dette par habitant au 01/01/2026 à 435 euros (363 euros au 31/12/2026) par rapport à une moyenne nationale de communes de 20 000 à 50 000 habitants de 1 013 euros.

Les dernières années du mandat afficheraient une épargne nette disponible annuelle prévisionnelle comprise entre 1 300 k€ et 1 400 k€.